

PREAMBULE

Ce document complète le protocole sanitaire du 4 mai 2020 mis à jour le 16 juin 2020 concernant la reprise d'activités à Bonjour Minuit (retour des salarié·e·s et reprise des activités de résidences). Il vise à encadrer la reprise de l'activité de diffusion de la scène de musiques actuelles et à assurer la sécurité du public.

Compte tenu de l'évolution constante des normes sanitaires, le présent protocole concerne uniquement les dates prévues en septembre 2020, à savoir :

- 18 septembre 2020 - 20h30 : Mauvais Œil + Hervé (collaboration avec Art Rock) - configuration assise (170 personnes attendues)
- 24 septembre 2020 - 20h30 : Ausgang + Arm - configuration assise (170 personnes attendues)
- 26 septembre 2020 : Ciné-concert Fargo - configuration assise (40 personnes attendues)
- 30 septembre 2020 : Guillaume Perret + Festen - configuration assise (50 personnes attendues)

Si le document fait mention d'une jauge maximale assise de 170 personnes qui tient compte du décret du 28 août 2020, il est rappelé que celle-ci s'adaptera en fonction des consignes sanitaires en cours au moment de l'organisation de la date.

Bonjour Minuit rappelle que les mesures individuelles et organisationnelles d'hygiène en situation de pandémie ne doivent pas être considérées comme de simples recommandations mais bien d'exigences et de consignes que les publics accueillis doivent appliquer. Tout manquement à ces consignes pourra entraîner l'expulsion du·de la contrevenant·e.

ACCUEIL

PRÉPARATION ET NETTOYAGE DE LA SALLE

- Avant chaque représentation ouverte au public, l'intégralité de l'équipement sera nettoyée et désinfectée de façon approfondie.
- Les surfaces fréquemment touchées par les spectateurs (poignées de portes, rampes d'escaliers, robinets, etc.) seront nettoyées plusieurs fois pendant les concerts.

RÉSERVATION/BILLETTERIE

- Une communication spécifique encouragera le public à acheter ses places sur l'interface de billetterie de la salle <http://billetterie.bonjour-minuit.fr>. Les billets pourront être imprimés à domicile ou téléchargés sur un smartphone.
- Dans la mesure du possible, le paiement par carte en « sans contact » sera encouragé pour les achats de places le soir à la billetterie de la salle. Une signalétique sera mise en place pour prévenir les spectateurs. Les TPE seront désinfectés après chaque paiement nécessitant l'utilisation du clavier numérique.
- Les agents de billetterie seront équipés de masques et de visières en plexiglas.

BONJOUR MINUIT

ACCÈS AU LIEU/SÉCURITÉ

- L'entrée à la salle se fera au moyen de deux files :
 - Une pour les spectateur·trice·s munis de billets
 - Une pour les spectateur·trice·s sans billets et les invités
- Pour chacune d'elle, une file d'attente barrière disposant de marquages au sol symbolisant la distance minimale à respecter entre chaque spectateur (1 mètre) sera organisée.
- Les billets vendus via notre canal de billetterie seront scannés par des douchettes et ne nécessiteront donc pas d'être touchés par les agents de billetterie.
- Pour les billets achetés chez des distributeurs partenaires qui nécessitent un retrait de la souche, l'agent de billetterie demandera aux spectateurs de la retirer eux-mêmes.
- L'accès au lieu est réservé aux spectateur·trice·s munis d'un masque, à l'exception des enfants de moins de 11 ans. Des masques seront vendus en billetterie à prix coûtant (0,50€) pour les spectateur·trice·s n'en étant pas munis.
- Une borne de distribution de gel hydroalcoolique sera installée à l'entrée de l'établissement. Le service de sécurité veillera à ce que chaque spectateur·trice procède à une désinfection des mains avant son entrée.
- Le service de sécurité ne pourra pas procéder à la palpation des spectateurs mais sera équipé de détecteurs de métaux. Il sera demandé aux spectateurs d'ouvrir leurs sacs afin qu'il soit procédé à un contrôle visuel garantissant l'absence d'objets dangereux ou interdits.
- Le service de vestiaire sera fermé jusqu'à ce que la situation sanitaire permette sa réouverture.

CIRCULATION DU PUBLIC DANS LE LIEU

- Afin de limiter les croisements de personnes, un sens de circulation sera mis en œuvre dans l'équipement (cf. plans en annexe). L'accès à la salle de concert se fera par une porte et la sortie par l'autre. L'accès au patio et à l'espace bar se fera également en sens unique.
- La sortie de l'établissement se fera par une porte différente de celle de l'entrée (en avant du bâtiment durant les concerts et par l'issue de secours de la salle à la fin des spectacles).
- En dehors des portes de la salle de concert qui permettent de réduire l'impact sonore à l'extérieur du bâtiment, et de celles des sanitaires, les portes de l'équipement seront maintenues ouvertes afin de limiter les manipulations.
- Le port du masque sera obligatoire pour tous les déplacements.

FONCTIONNEMENT DES SANITAIRES

- Afin de faire respecter la distanciation physique, des files d'attente matérialisée par des marquages au sol tous les mètres seront organisées.
- Un urinoir sur deux sera condamné.

BONJOUR MINUIT

- Une jauge maximale de 3 personnes par espace sanitaire sera imposée.
- Des essuie-mains à usage uniques et du savon seront disponibles dans les sanitaires.

BAR

- L'accès au bar se fera en respectant le sens unique de circulation (cf. plan en annexe). Une file d'attente avec des marquages au sol tous les mètres sera organisée.
- Les personnes accueillies dans l'espace bar disposeront d'une place assise. En cas de jauge maximale assise atteinte, l'accès au bar sera refusé par l'agent de sécurité.
- Une borne de distribution de gel hydroalcoolique sera installée à l'entrée de l'espace bar. Le service de sécurité veillera à ce que chaque spectateur·trice procède à une désinfection des mains avant son entrée.
- Les règles de distanciation physique imposent un écart d'un mètre entre chaque table de convives. Un espace d'un mètre sera également assuré entre chaque chaise.
- Le service et l'encaissement se dérouleront uniquement à table. Les tables ne seront servies que par une seule personne en même temps.
- Entre chaque client·e, il sera procédé à une désinfection de la table et des chaises utilisées.
- La responsable de bar et les serveur·euse·s seront équipé·e·s de masques et de visières en plexiglas.
- Aucun menu ne sera distribué aux spectateur·trice·s. Il sera indiqué sur l'ardoise du bar, à différents points du patio et oralement.
- Dans la mesure du possible, le paiement par carte en « sans contact » sera encouragé. Une signalétique sera mise en place pour prévenir les spectateur·trice·s. Les TPE seront désinfectés après chaque paiement nécessitant l'utilisation du clavier numérique.
- Les règles d'hygiène habituelles seront respectées. Cependant, la fréquence de nettoyage des mains sera augmentée.
- Les gobelets réutilisables utilisés habituellement au sein de l'équipement n'auront qu'un usage unique au cours de l'évènement organisé.

BONJOUR MINUIT

PLACEMENT DES SPECTATEURS

NB : La salle de concert de Bonjour Minuit est équipée d'une centrale de traitement de l'air (CTA) permettant d'assurer un renouvellement d'air dans le bâtiment. Afin d'améliorer son efficacité, nous prolongerons son temps de fonctionnement d'une heure avant le lancement habituel et d'une heure après son arrêt habituel. Durant les périodes où les locaux seront inoccupés, nous augmenterons les débits d'air insufflé et extrait. Enfin, nous réduirons au maximum la recirculation d'air afin de fonctionner en tout air neuf.

CONFIGURATION DEBOUT

- Compte-tenu de l'article 45 du décret du 31 mai 2020, chaque spectateur doit disposer d'un siège. Les concerts en configuration debout ne peuvent donc pas être organisés au sein de Bonjour Minuit.

CONFIGURATION ASSISE

- La salle dispose de deux configurations assises (cf. plans en annexe) :
 - la configuration « normale » avec 170 chaises. Cette configuration peut évoluer en fonction des consignes sanitaires.
 - la configuration « cabaret » avec 54 chaises et 9 tables permettant un service à table en salle (non utilisée en septembre 2020).
- Dans la configuration « normale », l'espace entre la scène et les premiers rangs sera augmenté afin de protéger les spectateurs d'éventuelles projections (passage à 170 places assises contre 200 en temps normal).
- Le port du masque sera obligatoire pendant toute la durée du spectacle.
- Une borne de distribution de gel hydroalcoolique sera installée à l'entrée de la salle de concert. Le service de sécurité veillera à ce que chaque spectateur-trice procède à une désinfection des mains avant son entrée.
- L'installation dans la salle se fera en partant du bord de plateau vers le fond de la salle. Un·e agent se chargera du placement des spectateurs.
- De même, la sortie de la salle se fera des rangs du fond vers les premiers rangs. Des affiches reprenant ces informations seront disposées dans la salle de concert.
- Durant le changement de plateau entre deux groupes, il sera procédé à une ouverture des portes afin de contribuer à renouveler l'air. Seuls les spectateur-trice·s désirant se rendre dans l'espace bar ou dans les sanitaires seront autorisé·e·s à se déplacer.